

Numéro de l'affichage	SLA-16-CONC-210030-42032B
Titre d'emploi	CHEF DE DIVISION – PERMIS ET INSPECTIONS
Organisation	Arrondissement de Saint-Laurent – Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises – Division des permis et inspections
Destinataires	Employés de la Ville et candidats externes
Type d'emploi	Permanent
Période d'inscription	22 août au 12 septembre 2016
Salaire	Salaire (Gr traitement FM07) : Salaire minimum : 84 019 \$ / Salaire maximum normal : 105 022 \$ / Salaire maximum mérite : 126 024 \$
Catégorie d'emploi	Cadre administratif
Description	<p>Profil de l'arrondissement</p> <p>L'arrondissement de Saint-Laurent constitue le plus important arrondissement de la Ville de Montréal en superficie (43 Km²), il bénéficie d'une localisation stratégique au cœur de l'île de Montréal, à proximité des principaux axes de transport routier et collectif de la région (autoroutes 13, 15, 40 et 520, deux stations de métro et trois gares de trains). Comptant aujourd'hui plus de 101 000 résidents, l'arrondissement de Saint-Laurent se démarque par la forte croissance démographique de sa population (près de 30 % entre 2001 et 2014), sa grande diversité culturelle ainsi que son dynamisme économique (locomotive économique du pôle de l'ouest avec plus de 4700 entreprises et 109 000 travailleurs).</p> <p>Sur le plan administratif, l'administration laurentienne est reconnue pour la diversité et la qualité des services qu'elle offre à sa clientèle résidente et corporative, par son grand dynamisme ainsi que par son leadership en matière de développement durable. L'arrondissement se démarque également par sa vision novatrice du développement, notamment par ses grands projets de développement tels que le projet Bois-Franc et Campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal. Véritable laboratoire urbain, Saint-Laurent est à la fois en développement, en consolidation et en redéveloppement avec ce que cela comporte de défis pour ses gestionnaires.</p> <p>Saint-Laurent est présentement à la recherche d'un/une chef de division permis et inspections dont les principaux défis sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser une équipe diversifiée de plus d'une vingtaine d'employés à travailler en équipe pour consolider la qualité du service à la clientèle. ▪ Favoriser l'amélioration des processus de travail et l'innovation. ▪ Développer des outils de suivi et d'aide à la décision facilitant la reddition de compte. ▪ Renforcer la collaboration avec les partenaires municipaux.

Sommaire de l'emploi

Sous la responsabilité du directeur - aménagement urbain et services aux entreprises de l'arrondissement, la personne titulaire :

- Détermine les orientations, les objectifs ainsi que les priorités de son unité.
- Gère les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de son unité administrative en conformité avec les règles, normes, règlements et conventions collectives en vigueur. Voit à la formation de son personnel.
- Contribue à l'établissement des budgets sous sa responsabilité.
- Participe à l'identification des enjeux locaux dans ses domaines de responsabilité et donne ses avis et conseils à la direction.
- Recommande et supervise l'émission des permis de construction, de rétention des eaux pluviales, lotissement, de modification et de démolition de bâtiments, ainsi que les certificats d'autorisation d'usage commercial, dans le respect des normes en vigueur.
- Gère les activités d'inspection liées à la construction, à la rétention des eaux pluviales et à l'occupation commerciale ou autre, ainsi qu'à la salubrité et la sécurité dans les logements.
- Assure l'avancement et la coordination des dossiers nécessitant une collaboration avec d'autres directions de l'arrondissement et de la ville centre.
- Recommande les modifications aux règlements relatifs à son domaine (zonage, construction, salubrité et autres règlements connexes).
- Prépare des rapports à être présentés au conseil d'arrondissement (attestation de non-objection à la délivrance d'un certificat d'autorisation du MDDELCC, contrats, redditions de compte, etc.).
- Supervise la préparation des dossiers à être traités par les tribunaux relativement à l'application des règlements.
- Représente l'arrondissement auprès des instances concernées.

Lieu de travail : 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent

Exigences

Qualifications :

- Diplôme universitaire de premier cycle en architecture ou tout autre domaine jugé pertinent.
- 6 années d'expérience pertinente, dont 3 années en gestion d'équipe de travail.
- Capacité à s'exprimer en anglais de façon fonctionnelle.
- Bonne connaissance du code du bâtiment

Habilités ou aptitudes reliées aux valeurs de l'arrondissement:

- Créativité et innovation;
- Travail d'équipe.

Compétences requises :

- Orientation client;
- Gestion efficace des opérations;
- Mobilisation d'équipes diversifiées;
- Capacité d'influence;
- Capacité d'adaptation;
- Communication interpersonnelle;
- Esprit de décision.

NOTE : L'arrondissement se réserve le droit de limiter le nombre de candidats à considérer advenant un grand nombre de candidatures admissibles.

Le candidat doit fournir tout diplôme, équivalence ou carte de compétence lors de la postulation en ligne, sans quoi, le dossier sera considéré incomplet.

Vous devez obligatoirement accéder au site de la Ville de Montréal pour postuler sur cet emploi. Aucun curriculum vitae acheminé par courriel ne sera accepté.

Rendez-vous au : <http://ville.montreal.qc.ca/emploi>

- 1) Consultez les offres d'emplois (bandeau de droite) et sélectionnez *Candidat de l'externe* ;**
- 2) Cliquez sur Postulation en ligne**
- 3) Catégorie d'emplois : [Gestionnaire, cadre et cadre-conseil RH](#)**
- 5) Choisir numéro de l'affichage : SLA-16-CONC-210030-42032B**
- 6) Pour poser votre candidature : Cliquez sur *Postuler maintenant* au bout de la ligne ;**
- 7) Créez votre profil si vous n'êtes pas inscrit.**

Date limite d'inscription : 12 septembre 2016

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veuillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité à un processus d'évaluation. Soyez assuré que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte seulement.